

Cadre de vie : Retour sur l'adoption de la charte des commerçants

Publié le 28/03/2023 – Mis à jour le 07/06/2023



Les commerces sont le cœur de notre Ville.

Miser sur la qualité esthétique des terrasses qui font partie du décor urbain permet de maintenir une identité propre à notre Ville, pérenniser l'activité de nos commerces, l'attractivité de la station et le bien-être de tous.

Palavas-les-Flots est située dans un environnement naturel entre mer et étangs. Oeuvrons ensemble pour continuer à mener à bien ce projet valorisant pour notre ville. Privilégier l'harmonie entre le bâti, l'espace public et les installations est le point central de la « Charte pour l'amélioration de la qualité des occupations du domaine public à des fins commerciales ».

Un an après son élaboration, ce projet se concrétise grâce à la collaboration entre la Municipalité et les commerçants. Nous pouvons par exemple évoquer l'achat des parasols dont une partie a été financée par la commune. Continuons ensemble à garder notre identité et faire de notre ville de pêcheurs, une station balnéaire familiale emplie de traditions.

Plus d'infos



Commerces de proximité: Commerces de proximité

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 35](#)

[Mail](#)

Lorsque la carte est sélectionnée au clavier, vous pouvez utiliser les touches + et – du clavier pour effectuer un zoom avant ou arrière, ainsi que les touches haut, bas, droite et gauche du clavier pour déplacer la carte.



Cadre de vie : Retour sur l'adoption de la charte des commerçants



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00